Créer une Charte

Rédiger une charte pour votre collectif, ou groupe de travail, est le socle qui permettra de vous fédérer dans la durée avec une identité publique claire.
En effet, une charte permet d'établir les principes partagés par le groupe, ses engagements et valeurs, ses objectifs, ses priorités et ses méthodes. Elle pourra servir de base pour rédiger si nécessaire un Règlement Intérieur.
Ainsi, une charte est un document synthétique qui :

- exprime la vision, la mission et les valeurs du groupe
- définit les grands principes d’engagement et de fonctionnement
- sert de référence partagée pour les membres et les partenaires
- doit être clair et concis

Quels problèmes rencontrez-vous ?

- Manque de but(s) et/ou d'objectifs clairs
- Flou/dérive/division idéologique
- Difficulté à mobiliser/fédérer
- Difficulté à présenter le projet

Note : une charte ne se substitue pas aux Statuts qui sont le véritable cadre juridique.

La solution proposée : Créer une Charte

Une charte doit rester concise tout en couvrant les points essentiels, en reprenant la plupart des points suivants :

1. Raison d'être

(2-3 phrases) **Indiquez le nom du collectif/association et une brève introduction expliquant sa raison d'être.**

Exemple : « Nous, membres du collectif ÉcoSo, nous engageons à promouvoir un avenir durable et solidaire à travers des actions locales et collectives. »

2. But

(1 phrase) **Décrivez le but recherché.**

Exemple : « Notre but est de sensibiliser à l'écologie. »

3. Objectifs, missions

(2-5 items) **Listez les missions et objectifs principaux.**

Exemple : Nos missions :

- Lever des fonds
- Permettre la diffusion de reportages

4. Moyens

(2-5 items) **Listez les moyens principaux.**

Exemple : Nos moyens :

- Maintenir des liens avec les médias
- Organiser des évènements

5. Valeurs fondamentales

(2-5 items) **Listez les principes qui guident vos actions.**
Conseil : choisissez des mots-clés percutants.

Exemple : Nos valeurs :

- Respect : De l'environnement et des individus.
- Solidarité : Agir ensemble pour le bien commun.
- Transparence : Partager nos actions et décisions en toute clarté.
- Engagement : Participer activement à la vie du collectif.

6. (optionnel) Engagements des membres

(3-5 phrases) **Précisez les attentes envers les membres (adhésion, comportement, participation).**
Conseil : Restez général, les détails (ex : cotisations, missions, exclusions, etc.) relèvent du Règlement Intérieur ou des Statuts.
Remarque : ce chapitre est optionnel car peut faire doublon avec des points du Règlement intérieur ou des Statuts. Pour éviter les incohérences, il est conseillé de le déplacer et détailler dans le Règlement Intérieur ou les Statuts s'ils existent.

Exemple : « Les membres s'engagent à respecter les valeurs du collectif, à participer activement aux projets et à favoriser un dialogue respectueux. Toute personne partageant notre vision peut rejoindre le collectif après accord des membres existants. »

7. (optionnel) Fonctionnement de base

(2-3 phrases) **Mentionnez brièvement comment le groupe fonctionne (gouvernance, prises de décision).**
Conseil : Évitez les détails organisationnels complexes (ex. : fréquence des réunions, rôles précis).
Remarque : ce chapitre est optionnel car peut faire doublon avec des points du Règlement intérieur ou des Statuts. Pour éviter les incohérences, il est conseillé de le déplacer et détailler dans le Règlement Intérieur ou les Statuts s'ils existent.

Exemple : « Le collectif adopte une gouvernance participative, avec des décisions prises par consensus lors de réunions régulières. »

8. Conclusion et révision

(1 phrase) **Indiquez comment la charte peut être modifiée ou amendée (important !).**
(1 phrase) **Optionnel : réaffirmez l'engagement commun.**
Conseil : Terminez sur une note inspirante.

Exemple : « Cette charte, adoptée par les membres, peut être révisée collectivement à la demande de la majorité des membres. Ensemble, nous œuvrons pour un avenir durable. »

Conseils

- **Collaboration** : Rédigez collectivement pour garantir l'adhésion. Par exemple avec les membres fondateurs, des personnes mandatés, ou l'ensemble des participants en réunions dédiées.
- **Rédaction :** Évitez les phrases creuses du genre "On agit pour le bien des gens", et privilégiez plutôt du concret. Par exemple "Nous soutenons les actions de sensibilisation à l'écologie". Faites en sorte que votre charte soit claire et unique !
- **Validation** : Faites adopter la charte lors d'une réunion fondatrice (vote ou consensus (1)).

Mise en œuvre concrète par D-Demain :

Chez D-Demain, la méthode de travail collaboratif que nous avons privilégiée a été d'identifier ensemble les différents chapitres que nous voulions voir apparaître :
Introduction (Raison d'être et But), Nos moyens (missions et moyens), Nos fondamentaux (Valeurs fondamentales) et Conclusion (Révision).
Ensuite, chapitre par chapitre, chaque participant a rédigé dans un tableau en ligne (4) ce qu'il voulait voir apparaître.
Un travail de concaténation des items similaires a été réalisé, ainsi que de la clarification si nécessaire (cf. Méthode ERV).
Enfin, une votation par classement a été réalisée chapitre par chapitre pour ne conserver que les premiers résultats. Ce qui nous a donné au final la charte suivante :

Cette charte est un contrat moral pour celles et ceux qui souhaitent développer la démocratie, outil privilégié pour le bien-être en commun.

Nos moyens :

• Faciliter l'autonomie démocratique des di?érents collectifs, en les accompagnant et leur donnant les moyens pour se former, se développer, le tout de manière indépendante ou mutualisée ;
• Faire de l'éducation populaire à la démocratie par la pratique et par l'exemplarité.

Nos fondamentaux :

• Honnêteté intellectuelle, ouverture d'esprit, auto-critique
• Nous agissons pour le besoin de tous
• Expérimenter, tester les choix et solutions pour avancer et se faire notre propre expérience avant de proposer aux autres
• Lutte contre toute forme de corruption (intellectuelle, ?nancière, etc.)
• Partage des ré?exions et décisions (collégialité), dans le respect d'autrui et l'écoute de l'autre. Aucun membre ne doit avoir une voix prépondérante dans la prise de décision (isonomie)

Note : les conditions d'amendement de la présente charte sont dans le **Règlement Intérieur**.

Liens utiles :

(1) Outils de votation conseillés, open-sources : Pollen (https://pollen.cl/) , Belenios (https://vote.belenios.org/).

(2) Fiche "La Décision collective (ERV)"

(3) Fiche "Créer un Règlement Intérieur"

(4) Suite collaborative chiffrée de bout en bout et open-source Cryptpad

Révision #25
Créé 2023-01-15 18:28:04 UTC par Tristan
Mis à jour 2025-10-21 15:04:11 UTC par Tristan